

Les prix des logements baissent sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2026, les prix des logements (neufs et anciens) en France métropolitaine baissent : -1,0 % (données corrigées des variations saisonnières), après -0,2 % au premier trimestre 2026.

Les prix des logements anciens diminuent (-1,0 % au deuxième trimestre 2026, après -0,2 % le trimestre précédent). Les prix des logements neufs sont quant à eux quasi stables (-0,1 %, après +0,4 %).

Sur un an, les prix des logements diminuent également

Sur un an, les prix des logements diminuent également, de 0,8 % au deuxième trimestre 2026, après être restés stables au premier trimestre 2026. Ils avaient augmenté chaque trimestre en 2025. La baisse des prix des logements est exclusivement portée par celle des logements anciens (-0,8 % après avoir été stables au premier trimestre 2026), alors que les prix des logements neufs sont stables (après +0,2 % le trimestre précédent).

Indice des prix des logements (base 100 : 2015)

	Pondérations 2026 (en %)	Indices 2026 T2 (données CVS) (p)	Variations (en %) par rapport au trimestre précédent (données CVS) (p)	Variations (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données brutes) (p)
Ensemble des logements	100,0	126,1	-1,0	-0,8
- logements neufs	8,1	131,1	-0,1	0,0
- logements anciens	91,9	125,7	-1,0	-0,8

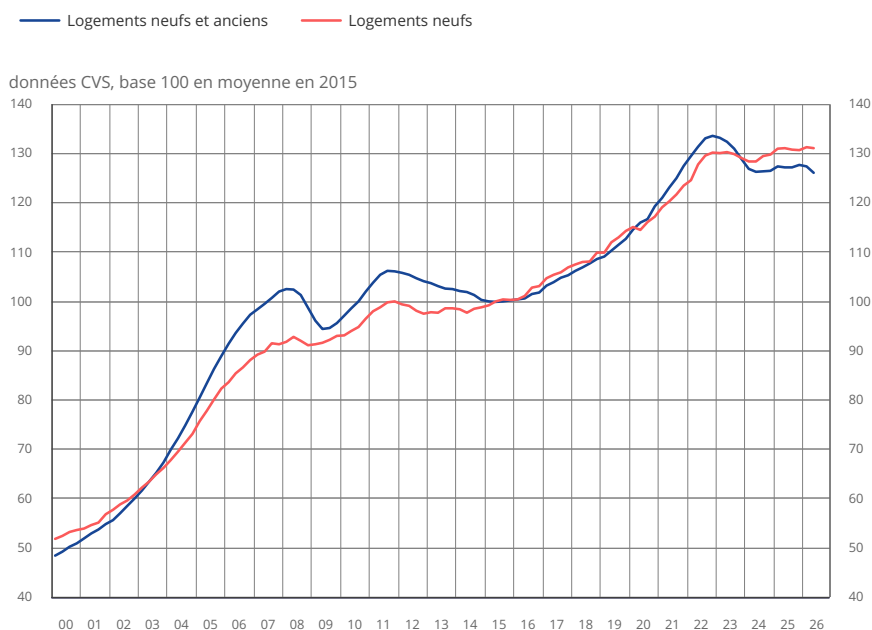
(p) : données provisoires.

(données CVS) : données corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, SDES, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – Notantis.

Indices des prix des logements neufs et anciens en France métropolitaine



Note : les valeurs du dernier trimestre sont provisoires.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, SDES, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – Notantis.

Révisions

Sur le champ de la France métropolitaine, l'évolution trimestrielle (CVS) de l'indice des prix des logements neufs et anciens au premier trimestre 2026 est révisée à la baisse de 0,4 point (après arrondi) du fait de l'actualisation des coefficients de corrections des variations saisonnières : elle s'établit à -0,2 %.

En effet, comme chaque année pour les résultats du deuxième trimestre, les modèles calculant les corrections des variations saisonnières sont mis à jour, pouvant conduire à des révisions des indicateurs sur plusieurs années.

Pour en savoir plus

Prochaine publication : le vendredi 18 décembre 2026 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475